

Mutations

QUOTIDIEN

Edité par la South Media Corporation | Siège : rue de l'aéroport - BP 12348, Yaoundé. Tél.: (237) 222 30 66 80 / 222 30 71 45/ Fax: 222 30 66 75 - Desk Douala : Rue Bebey Elamè, Tél : 699 50 46 59 - Bur.Bafoussam: Face pharmacie Madelon, Tel: 694 94 27 33 <http://www.quotidienmutations.cm>

AUDIT

Que se passe-t-il à l'aéroport de Douala ?



- Alors qu'une mission de l'Organisation de l'aviation civile internationale y est attendue le 22 avril pour une évaluation en matière de sûreté, une folle rumeur annonce sa fermeture prochaine ;
- Enquête à l'Autorité aéronautique et aux Aéroports du Cameroun. **Page 7**

Page | Décentralisation administrative

4 | **La réforme de Joseph Lé fait débat**

Page | Interdiction préfectorale

5 | **Comprendre l'affaire Mida**

UNE BASE DE DONNÉES **PLUS LARGE ET FIABLE**

REJOIGNEZ L'ANNUAIRE
DES ENTITÉS.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS
MAINTENANT SUR **ICUBEFARM.COM**

CONTACT: Info@icubefarm.com



iCUBEFARM.COM



United Nations Children's Fund

Appel d'offre LRFPS N° 2018 – 9137984 (Republication)
 – Pour la réalisation de 6 blocs de latrines améliorées a fosses ventilées (Latrine VIP) dans le département du Mayo Sava

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance au Cameroun - UNICEF – lance un appel à proposition auprès des entreprises spécialisées et régulièrement établies au Cameroun, – **Pour la réalisation de 6 blocs de latrines améliorées a fosses ventilées (Latrine VIP) dans le département du Mayo Sava**

Les dossiers d'appels d'offres sont disponibles à compter **du 19 Avril 2018** à la réception de la représentation de l'UNICEF Yaoundé, à l'adresse suivante :

Les dossiers d'appels d'offres sont disponibles à compter **du 03 Avril 2018** à la réception de la représentation de l'UNICEF Yaoundé, à l'adresse suivante :

UNICEF – Yaoundé
 Rue 1801 Quartier Bastos
 Boulevard de l'URSS,
 BP 1181 Yaoundé / Cameroun
 Tel: 237 222 50 54 00

**La date limite de dépôt des offres est fixée au :
 02 Mai 2018 à 16 heures 30**



United Nations Children's Fund

Appel d'offre LRFPS N° 2018 – 9137997 (Republication)
 – Pour la réalisation de 5 systèmes photovoltaïques d'approvisionnement en eau potable dans le site des déplacés de KOLOFATA

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance au Cameroun - UNICEF – lance un appel à proposition auprès des entreprises spécialisées et régulièrement établies au Cameroun, **Pour la réalisation de 5 systèmes photovoltaïques d'approvisionnement en eau potable dans le site des déplacés de KOLOFATA**

Les dossiers d'appels d'offres sont disponibles à compter **du 19 Avril 2018** à la réception de la représentation de l'UNICEF Yaoundé, à l'adresse suivante :

UNICEF – Yaoundé
 Rue 1801 Quartier Bastos
 Boulevard de l'URSS,
 BP 1181 Yaoundé / Cameroun
 Tel: 237 222 50 54 00

**La date limite de dépôt des offres est fixée au :
 02 Mai 2018 à 16 heures 30**



United Nations Children's Fund

Appel d'offre LRFPS N° 2018 – 9137991 (Republication)
 – Pour la réalisation de 10 forages équipés de pompes India Mark II dans certaines localités du département du Mayo Sava

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance au Cameroun - UNICEF – lance un appel à proposition auprès des entreprises spécialisées et régulièrement établies au Cameroun, **Pour la réalisation de 10 forages équipés de pompes India Mark II dans certaines localités du département du Mayo Sava**

Les dossiers d'appels d'offres sont disponibles à compter **du 19 Avril 2018** à la réception de la représentation de l'UNICEF Yaoundé, à l'adresse suivante :

UNICEF – Yaoundé
 Rue 1801 Quartier Bastos
 Boulevard de l'URSS,
 BP 1181 Yaoundé / Cameroun
 Tel: 237 222 50 54 00

**La date limite de dépôt des offres est fixée au :
 02 Mai 2018 à 16 heures 30**

Programme des obsèques de NGO PODGA Marie Thérèse "Jeannette" 1966 - 2018

Jeudi 19/04/2018:

20 h 00 : veillée jusqu'à l'aube au domicile de la défunte (Entrée terre rouge - Nsimeyong - Rue Damas lieu dit « Tchomo-maison blanche »)

Vendredi 20/04/2018:

10 h 00 : levée de corps et mise en bière à la morgue du CHU, transfert de la dépouille au domicile de la défunte au quartier « Tchomo » par Nsimeyong - rue Damas par Entrée terre rouge : Recueillement

13 h 00 : Départ pour le village à Kan par Pouma - Song - Mbengué

18 h 00: Arrivée au village et installation de la dépouille, suivie de la veillée jusqu'à l'aube

Samedi 21/04/2018:

08 h 30 : Cérémonies traditionnelles

09 h 30: Témoignages

10 h 30: Office religieux

11 h 30 : Inhumation dans la stricte intimité

12h 30 : Collation

15h 00 : Retour des délégations



Je cherche l'université



Par Le mutant

*Chronique publiée dans Mutations
n° 4596 du Jeudi 12 avril 2018

Ces jours-ci, on entend autant de vacarme dans nos antres du savoir que dans une église de réveil. Rien à voir avec les vivats et huées des amphithéâtres qui font la particularité des académies tropicales, encore moins avec ces joutes épistolaires épiques du genre Maurice Kamto/Hubert Mono Ndjana, qui « agitent » autrefois le landernau. Non, l'université camerounaise s'est transformée en ces célèbres galeries dans lesquelles, chaque jour, on découvre quelque chose de nouveau, mais dans le mauvais sens !

Les enseignants d'universités se jettent des sorts, se rouent d'injures telles de vieilles sorcières pour des sujets qui sont situés aux antipodes de la science ! Comme dans la jurisprudence de nos tribunaux, les scandales s'épèlent à l'université : affaire Kontchou Kouomegni contre Bekolo Ebe, affaire Adolphe Minkoa She contre Magloire Ondo, affaire René Joly Assako contre Pkwang Pkwang, etc.

Ajouté à cela, « l'enkondenguillement » des gestionnaires, grands maîtres et apôtres parfois de la bonne gouvernance universitaire ! Et vous n'avez pas tout avalé ! Le plat de résistance, le plagiat, fait désormais partie des grandes spécialités servies dans nos tabernacles du savoir. Ah oui, l'université camerounaise n'est qu'une ronéo géante qui reproduit par métastases les œuvres et travaux des pairs et les transmet de génération en génération. Ils n'ont jamais été aussi à l'aise que lorsqu'il s'agit de faire du copier-coller, nos grands profs. Et, depuis que l'Université de Yaoundé II vient d'« inventer » le logiciel anti plagiat, l'Adm qui détecte les « plagieurs », ils sont tous transis d'angoisse. 17 thèses de doctorat sur 20 rejetées ! Il faut se pincer pour le croire !

Panade intellectuelle ou panne de créativité ? Dites-nous, Pr. Claude Abé : « Beaucoup de gens sont entrés dans le paradigme du passager clandestin, c'est-à-dire quelqu'un qui veut avoir un avantage sans payer le prix », pense le sociologue, dans une interview accordée en 2015 au site Camernews.com. Vous voyez, nous autre, n'avons pas en horreur de citer les contemporains. Pour un autre grand professeur, Hubert Mono Ndjana, « c'est en termes de nourriture qu'on parle. Nous sommes dans la mentalité digestive. Pas étonnant que nous soyons dans la basse-cour ». La pensée du tube digestif, quoi !... Pourtant, les titres et les cv sont aussi longs que les ouvrages et travaux que l'on plagie. Et, tenez-vous bien, le cycle infernal n'est pas bouclé. Il y a aussi les vrais-faux diplômes, le harcèlement sexuel et les fameuses « Nst », notes sexuellement transmissibles ». Franchement, il y a là un beau sujet de méditation supplémentaire pour les philosophes !

C'est vrai, l'université camerounaise est en décomposition comme le pays. On ne leur exigera pas de gagner un concours de morale, mais nos enseignants peuvent-ils se retourner les pouces alors qu'il y a tellement à faire avec la fameuse prime de recherche sans recherche ! Que n'ont-ils reçu du « Renouveau », ces enfants gâtés ? On dirait les Lions indomptables en Afrique du Sud, sortis au premier tour de la Coupe du monde, avec un maigrichon but marqué contre mille encaissés ! L'exposé laisse une impression curieuse au profane : c'est du bricolage, de l'artisanat, de l'empirisme pur dans nos académies. Ça nécessite des travaux aussi considérables que ceux de Kepler sur la gravitation.

Mutations

Edité par la South Media Corporation. Récepissé N° 00020/RDDJ/J/BASC

Président du conseil d'administration

Protais Ayangma

Directeur de publication a.i

Georges Alain Boyomo

Administration, finances et ressources humaines

Marie Sidonie Boulounou

Audit et contentieux

Adrien Bassang'na Bomba

Rédacteur en chef

Georges Alain Boyomo

Rédacteurs en chef adjoints a.i

Lucien Bodo (Actualité)

Michel Ferdinand (Magazines)

Chroniqueurs

Lucien Ntamag

Dubois Onana

Bibou Nissack

Caricaturiste

Robert Pougoué

RUBRIQUES

Société

Jean De Dieu Bidias

Economie

Lucien Bodo

Education

Nadine Guepi

Tech & Web

Marguerite Papana

Culture

Marthe Ndiang

Politique

Ludovic Amara

Sports

Jacques Eric Andjick

Santé/Environnement

Adrienne Engono Moussang

Digital

Pascal Dibamou

Rédaction

Wamba Sop, Paulette Ndong, Ibin Hassan,

Josiane Afom, Désiré Domo, Vanessa Bassale,

Jean-Christophe Ongagna,

Dimitri Mebenga, Mélanie Ambombo, Rosine

Ntolo, Arnaud Kuipo, Renaud Inang,

Guy Martial Tchinda, Florentin Ndatewouo

Relecture

Jules Stéphane Olinga

DESK LITTORAL ET SUD-OUEST

Chef : Michel Ferdinand

Adjoint : Blaise Djouokep

CORRESPONDANTS

Grand Nord : Jacques Kaldaoussa

Ouest/Nord-Ouest : Robert Nkake

Est : Sebastian Chi Elvido

Sud : Guy-Roger Mvondo

Edition/Infographie

Samuel Tcheudjo

Valentin Essimi Tsanga

Service Commercial et Marketing

Chef : Michael Brobst

Chargés de clientèle

Pulcherie Nsia, Philiace Tamko

Lionel Akono, Augustine Nokam

Grâce Olinga

Suzanne Essono Nanga

Service de la comptabilité

Jacques Barnabé Nthep

Albert Mbende

Service Production

Joël Anong

Dieudonné Bitang

Service Distribution

Etienne Temfack

Hervé Ngomenda

Impression

Sopécam

Téléphone : (237) 222 306 680 / 222 306 675/ 698 24 99 29

Site web : <http://www.quotidienmutations.cm>

Siège

Yaoundé : Face CAMI TOYOTA - Mvog-Mbi

Douala : Rue Bebey Elame - Akwa

Caric

FONCTIONNAIRES : MOTAZZE VEUT VOIR PLUS CLAIR



Décentralisation administrative

Que vaut la réforme de Joseph Lé ?

Le Minfopra institue un dispositif de renseignements, de collecte et de suivi des dossiers au sein des délégations régionales, mais ne donne aucun pouvoir à celles-ci.



Par Jean De Dieu Bidias

Un agent de l'Etat recruté et affecté à Moloundou, un arrondissement de la région de l'Est situé à 797 kilomètres de Yaoundé, ou à Guider, dans la région du Nord (1222 kilomètres), et qui devait se taper régulièrement, dans des conditions de voyage parfois les plus insupportables, toute cette distance pour aller suivre ses dossiers de carrière, de solde, etc. au niveau des services centraux du ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Le chemin de croix a souvent duré des années pour certaines catégories de la fonction publique camerounaise. Longtemps décriée par les usagers du fait des lenteurs excessives qu'elle occasionne dans le traitement des dossiers administratifs et surtout à cause de l'incidence financière des navettes entre la capitale, siège des institutions et le lieu d'affectation, cette hypercentralisation va enfin connaître un semblant de déconcentration. Dans une note publiée le 17 avril dernier, le ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative informe « les personnels de l'Etat et les usagers de son département ministériel qu'afin d'éviter les déplacements à risques et parfois onéreux générés par le suivi des dossiers, et pour faciliter leur renseignement, il a institué un dispositif de renseignements, de collecte et de suivi des dossiers au sein des délégations régionales ».



Joseph Lé. Le Minfopra.

Joseph Lé indique à l'intention des concernés qu'ils devront désormais se rapprocher de la représentation régionale de leur lieu de résidence ou de fonction pour toute préoccupation relevant de la compétence du Minfopra. « A cet effet,

ils peuvent y solliciter des renseignements, déposer leurs dossiers complets ou obtenir des informations relatives à l'évolution du traitement de leurs dossiers, en précisant leur adresse complète (...) ainsi que leur administration de rattachement, le cas échéant », précise le ministre. Il s'agit là d'une grande avancée, surtout que la réforme concerne également les dossiers de prise en solde. Mais, elle présente d'autant plus de limites que, une fois les chemises et cartons collectés au niveau régional, ceux-ci seront simplement acheminés via « une navette périodique » vers les services centraux, qui les retransmettront aux délégations régionales après traitement. Si « des mesures internes ont été prises au niveau des services centraux pour un traitement diligent des demandes d'informations ou des dossiers en provenance des régions », ainsi que le précise la note ministérielle, la mesure ne donne nullement le sentiment d'avoir tenu compte de ce que le volume de la paperasse et des informations à traiter au niveau central, lui, restera le même. Les délégations ne seront donc qu'une espèce courroie de transmission.

S'il avait voulu véritablement décentraliser, le Minfopra aurait fait en sorte qu'au niveau régional et même départemental, les délégués soient compétents pour traiter les dossiers des personnels de l'Etat et des usagers et remonter simplement les informations au niveau central. Ou alors, en prévision de dérapages éventuels dus aux contacts humains, le gouvernement devrait plus que jamais passer au numérique. Ceci permettrait qu'à partir de son ordinateur et dans n'importe quel coin connecté de la République, un usager ait la possibilité de demander directement des informations ou qu'un agent de l'Etat, après avoir monté son dossier, puisse l'envoyer directement au service compétent au niveau des services centraux.

Nord

Trois étudiants nigériens meurent au parc de Bouba Ndjidda

L'incident qui a par ailleurs fait 16 blessés est survenu à la suite d'une forte pluie ayant provoqué l'effondrement d'un arbre sur leur abri, mardi dernier.



Par Jacques Kaldaoussa

Dans la journée du 13 avril dernier, un groupe de 50 étudiants de l'université de Taraba au Nigeria, accompagnés de six encadreurs, atterrissent à Garoua pour effectuer un voyage d'études au parc national de Bouba Ndjidda, dans la région du Nord. Le lendemain, ils mettent le cap sur leur destination. Mais, dans la journée du 17 avril 2018, un grave incident se produit. Ce jour-là, une forte tornade accompagnée d'un vent violent s'abat sur le parc. Les étudiants, qui avaient visiblement prévu l'orage, dressent des tentes et s'y abritent. Alors qu'ils ne s'y attendent pas, un arbre géant cède sous l'influence des vents qui vont dans tous les sens et les grosses branches s'abattent sur les abris de fortune. Selon les survivants, l'on a dénombré sur le champ trois morts et 16 blessés dont certains dans un état critique. Selon le Dr Aboubakar Sadjo, directeur de l'hôpital régional de Garoua où les trois décédés et 16 blessés ont été transférés dans la journée du 17 avril dernier, « il y a des traumatismes de toutes sortes : crâniens, des membres inférieurs et supérieurs et même de la colonne vertébrale. Ce sont des polytraumatisés. Tout est fait pour effectuer des diagnostics précis, c'est-à-dire, l'imagerie, la radio et ensuite voir la nature du traitement à leur administrer ». L'Etat camerounais assure en ce moment leur prise en charge gratuite, avec le soutien de médecins nigé-

riens dépêchés pour la cause. Le gouverneur de la région du Nord, Jean Abaté Edi'i, leur a d'ailleurs rendu visite et a transmis le réconfort du gouvernement camerounais. Il a par ailleurs demandé que le voyage d'études dans le parc soit suspendu et que les étudiants encore présents dans le parc soient immédiatement conduits vers Garoua dans les plus brefs délais à l'aide d'un avion de l'armée camerounaise. Ce qui doit avoir été fait depuis hier.

Le parc national de Bouba Ndjidda, un haut lieu de braconnage, a beaucoup fait parler de lui ces derniers temps. Pour rappel, dans la nuit du 8 au 9 février dernier, six militaires du Bataillon d'intervention rapide (Bir) et deux éco-gardes y ont été tués par des braconniers au cours d'une embuscade. Des braconniers soudanais en quête d'ivoire y règnent en maîtres, malgré la présence des soldats du Bir. Le parc national de Bouba Ndjidda était autrefois le territoire de chasse du lamido Bouba N'Djidah, sultan de Rey-Bouba dont il tire son nom. Avec une superficie de 220 000 hectares, il avait été créé en 1968. Il est le parc le grand du pays, mais aussi le plus isolé. Il borde la République du Tchad. A mi-chemin entre Ngaoundéré et Garoua et moins populaire que le parc national de Waza dans la région de l'Extrême-Nord, il est le dernier refuge d'espèces animales sauvages de la savane arborée.

Informatique

670 parchemins à remettre



Par Arnaud Kuipo

670 femmes, jeunes et enfants sont concernés par trois cérémonies de remise d'attestations dans le cadre d'une formation en informatique assurée par l'Institut africain d'informatique (Iai) Cameroun dans la région de l'Adamaoua. D'après la note d'information parvenue à notre rédaction lundi, 16 avril dernier, marquait le début de cette série à Meiganga. Là-bas, 219 lauréats parrainés par Aboubakar Kombo devaient recevoir leurs parchemins en présence du représentant-résident de l'iai. Mardi, deux étapes cette fois étaient dans l'agenda de Armand Claude Abanda. D'abord Ngaoundal, avec 192 récipiendaires parrainés par le maire de la localité, Bakari Aboubakar. Enfin Ngaoundéré, où 259 lauréats devaient recevoir leurs attestations au cours d'une cérémonie présidée par le gouverneur de l'Adamaoua, Kildadi T. Boukar. Il s'agit d'une promotion parrainée par Mohammadou Hayatou Issa. Par ailleurs, ladite note renseigne que ces cérémonies de remise d'attestations s'inscrivent dans le cadre de l'opération Mijef 2035.

Interdiction préfectorale

Le buzz de l'affaire Mida

Alors que les adhérents craignent pour leurs investissements, une réunion s'est tenue hier 18 avril entre le préfet du Mfoundi et les membres de cette organisation.

 Par Lucien Bodo

Tension dans l'air au quartier Ahala à Yaoundé. Hier 18 avril, des centaines de personnes se sont massées devant le siège de la Mission d'intégration et de développement pour l'Afrique (Mida). Impossible pour eux d'entrer, car des scellés sont apposés sur le portail principal. Plus tôt dans la matinée, les uns et les autres ont eu vent de l'arrêté préfectoral qui suspend les activités de l'Institut Mida, chargée de la prévention des crises civiles et militaires. Lequel est accusé d'« existence illégale, usurpation de fonctions, corruption de la jeunesse, escroquerie par appel au public, port illégal d'insignes et d'uniformes militaires ». Mais hier matin, des voix s'élèvent pour critiquer ce que les adhérents de cette organisation considèrent comme un complot. Dans le chaos ambiant, un journaliste échappe de justesse à une bastonnade, pour avoir essayé de prendre une photo.

Alors que l'atmosphère est lourde au quartier Ahala, une autre partie se joue à la préfecture du Mfoundi. Le préfet Jean Claude Tsila auditionne des responsables de la Mida placés en garde à vue administrative au poste de gendarmerie de Mimboman. Dans une interview accordée à Cameroon tribune le 17 avril, le chef de terre expliquait que les représentants de la Mida avaient été convoqués à une première réunion la semaine dernière, mais ces derniers ne

sont pas présentés. D'où leur interpellation. Au sortir des discussions d'hier, pas grand-chose ne filtre. Le préfet n'a pas souhaité s'exprimer. Patrick Pen, le coordonnateur du de la Mida, est quant à lui remonté à bord d'un véhicule de la gendarmerie. A l'heure où nous mettions sous presse hier, impossible de savoir s'il a été libéré ou non.

Gros sous

Si la suspension des activités de la Mida fait tant de bruits, c'est parce que plusieurs personnes y ont investi beaucoup d'argent et espèrent bientôt goûter aux saveurs des bénéfices qui en découlent. Depuis le lancement de ses activités il y a quelques mois, plus de 50.000 personnes ont perçu des paiements. A titre d'illustration, 2,25 milliards Fcfa ont été distribués à 1800 jeunes le 10 février dernier, dans le cadre de ce programme. D'après des informations disponibles sur sa page Facebook, il ressort que « l'Institut Mida de prévention des crises civiles et militaires, établi juridiquement comme une entreprise dont l'activité principale réside dans la prestation de services, expertises en criminologie, criminalistique, médiation, négociation, conciliation et réinsertion sociale, dispose d'un registre de commerce RC/YAO/2016/A/5756 enregistré au greffe, cacheté et estampillé ». Il est également renseigné qu'il s'agit d'un pro-



Des adhérents aux abois, hier 18 avril, au siège de la Mida.

gramme initié par l'Organisation internationale pour les migrations (Oim), « recommandé aux pays africains lors des ateliers de Libreville d'avril 2001 et où étaient représentés une vingtaine d'Etats. Le programme sera adopté plus tard en juillet de la même année, lors du sommet de l'Organisation de l'Union africaine, devenue Union africaine plus tard. La dimension humanitaire de cette organisation se vérifie à travers les formations en civisme, secourisme et un accompagnement financier qui intervient à la fin de la formation. Pour y accéder, des jeunes de 15 à 32 ans paient à l'entrée la somme de 12000 Fcfa et en ressortent avec 60.000 Fcfa. Plusieurs séminaristes interrogés avouent y avoir adhéré à cause de cet argument financier. Toutefois, rien ne filtre sur l'origine de ces fonds. Les fortes sommes d'argent et la foule qu'elles attirent sont aussi des raisons qui ont attiré l'attention de l'autorité administrative.

Carte de presse

60 nouveaux dossiers en examen

 Par Josiane Afom

60 nouveaux dossiers ont été déposés au cours des derniers mois auprès de la Commission de délivrance de la carte de presse. Ils ont fait l'objet d'un examen minutieux hier, mercredi, au cours de la première session ordinaire de cette instance, à Yaoundé. Après les délibérations faites par les membres, 12 dossiers ont été rejetés et 48 acceptés. 28 des 48 dossiers ont été acceptés directement et 20 autres acceptés sous réserve de complément. Il convient toutefois de relever que depuis sa création en 2015, la Commission de délivrance de la carte de presse a déjà reçu 1042 dossiers, avec 134 rejets. Séverin Tchounkeu, président de ladite instance, n'a pas manqué de vanter les avantages qu'offre la carte de presse aux professionnels des médias. Ceux-ci bénéficient, en effet, de la flotte orange et d'une réduction de 15% sur l'achat des billets d'avion au niveau de la compagnie aérienne Bruxelles Airlines.

Aussi, ajoute-t-il, la commission sera au-devant de la scène lors de l'élection présidentielle à venir et la Coupe d'Afrique des nations que le Cameroun va accueillir en 2019. « La liste des journalistes titulaires de la carte de presse sera adressée dans les prochains jours aux instances faïtières du football international. Nous allons dans la même lancée envoyer le fichier au cabinet civil de la présidence de la République et à la police nationale », a menacé Séverin Tchounkeu.

Douala

Elle s'oppose au troisième mariage de son époux et le tue

 Par Viviane Moumeni (stagiaire)

Le drame est survenu dans la soirée du mardi, 17 avril dernier, au quartier New Town aéroport, à Douala. Il était environ 18h. Adama, la trentaine sonnée, seconde épouse d'un foyer, est accusée d'avoir empoisonné Labaran, son mari. Le chef de famille a trouvé la mort après avoir consommé le repas que lui a servi son épouse. Retrouvé presque inerte et en sueur dans le fauteuil de son salon, il a directement été amené à l'hôpital de la garnison militaire par les voisins. Le diagnostic médical révélera qu'il a été victime d'une intoxication alimentaire. Malgré les soins qui lui ont été administrés, il rend l'âme quelques minutes plus tard. Au domicile du couple, le chat retrouvé mort pousse davantage la curiosité des populations. Les soupçons se portent alors sur Adama. Elle est immédiatement accusée d'avoir empoisonné son mari. Des soupçons confirmés par son refus de manger le reste du repas servi à son mari.

Selon les voisins, le couple ne s'entendait plus depuis l'annonce du mari de prendre une troisième épouse. Il se raconte qu'Adama avait été chassée du foyer par son mari il y a deux semaines, mais a refusé de partir. La victime, chauffeur de camion, devait effectuer un voyage. Ledit déplacement a été reporté parce que le mariage était prévu vendredi prochain. Face aux menaces de la population, Adama s'est enfermée dans le domicile conjugal et a fait appel aux éléments de la brigade de gendarmerie de Nkolouloun qui arriveront quelques minutes plus tard, et la sautent de la fureur de la population, prête à la lyncher.

Douala

Tué par la jante de sa roue de voiture

 Par Brondon Ngando

Le corps sans tête gisant dans une mare de sang, le crâne totalement broyé, suspendu sur le toit d'une maison. Voilà ce qui reste de Daniel Bayann 36 ans, tué par la jante de la roue de secours de son véhicule. La scène effroyable s'est produite vendredi 30 mars aux environs de 10h au carrefour Pk9, à Douala. En prélude à un voyage qu'elle devait effectuer dans la soirée, la victime est allée récupérer la roue de secours de son véhicule qu'il avait laissée dans un garage pour être gonflée. La roue entre les mains, il a pressé pour vérifier que l'air y était bien chargé lorsque soudainement, celle-ci éclate. La jante lui tranche brutalement la tête et va la jeter quelques mètres plus loin. « Il a mis la roue dans la malle arrière de sa voiture. Il s'est penché et a exercé une pression sur la roue pour se rassurer qu'elle était suffisamment gonflée. C'est à ce moment qu'elle explose et que la jante lui coupe la tête » raconte, la mine triste, une cousine du défunt. Après un constat effectué par les éléments de la gendarmerie du 13e arrondissement, la dépouille a été conduite à la morgue de la garnison militaire de Bonanjo.

Gabriel Kwayé

L'éditeur de presse peut contrôler ses transactions sur notre plateforme

Le directeur général de Think To View, entreprise de développement des applications web basée au Canada, parle d'une nouvelle offre aux médias.



Par Michel Ferdinand

Que gagne un éditeur de presse à souscrire à votre offre ?

L'avantage est de pouvoir fidéliser une clientèle internationale, de permettre que les lecteurs qui ne se trouvent pas au Cameroun puissent avoir accès à la presse écrite locale. Aujourd'hui, ces lecteurs ont beaucoup de difficultés à s'informer de tout ce qui se passe au Cameroun. Ce qu'ils ont régulièrement, c'est les "Une" des journaux, les grands titres. Le contenu leur échappe. La maison "Think To View" que nous avons mise sur pied se positionne comme étant la plate-forme qui va permettre de prendre le contenu local sous forme numérique et de le mettre à la disposition de la diaspora camerounaise à travers "237Kiosk" qui est l'un de ses produits.

Les éditeurs de presse formulent généralement une crainte liée au partage du fichier numérique des journaux. Comment entendez-vous la dissiper ?

Au niveau de notre plateforme, nous avons mis en place des mécanismes pour empêcher le téléchargement des fichiers Pdf. Nous ne permettons que l'accès en lecture à



des personnes qui sont abonnées à la plateforme.

En quoi 237Kiosk se distingue-t-elle des plateformes similaires ?

Par rapport aux autres, nous favorisons le paiement à partir de la plateforme. Ainsi, nous avons mis en place un sys-

tème sécurisé qui permet avec PayPal, la carte Visa ou un compte Money Banking de pouvoir faire des achats à partir d'un téléphone Android.

L'éditeur a-t-il la possibilité de contrôler l'évolution des transactions qui s'opèrent sur son produit ?

La plateforme "237Kiosk" permet à chaque éditeur d'avoir un compte manager, lequel s'entend comme l'administrateur du compte de l'éditeur. L'éditeur a des accès que nous avons créés, ce sont des autorisations pour pouvoir savoir en temps réel les transactions effectuées sur chacun des produits. L'éditeur a la possibilité de savoir qui a téléchargé à date d'achat et le nombre de personnes par article posté.

Sur quelle base sont établis les prix de vente des journaux sur 237Kiosk ?

Nous avons initialement fixé à 200 Fcfa le journal que nous avons l'habitude d'acheter à 400 ou 500 Fcfa. C'est le minimum qu'on peut autoriser sur la plate-forme. Pour les magazines, nous discutons avec les éditeurs. Nous ne décidons pas du coût. Si un coût arrange l'éditeur, nous l'appliquons.

Chai

Une application pour faciliter la lecture

A travers une technologie basée sur la voix de synthèse, ce gadget permet de suivre un ouvrage en audio.



Par Florentin Ndatewou et Actualité les univers du livre

Le champ de la connaissance enregistre une avancée. Grâce à l'application Chai, il est désormais possible de poursuivre sa lecture sans emporter avec soi des livres qui peuvent s'avérer encombrants. « Quand on a une vie bien remplie et nomade comme moi, la dématérialisation de l'écrit papier est une vraie valeur ajoutée. Difficile d'avancer dans mes lectures avec un unique support traditionnel. J'y adhère à 100% », confie Géraldine Seuleusian dans le site Actualité les univers du livre, responsable de la communication dans une entreprise française (lonis).

L'application fonctionne de la manière suivante : « Il faut d'abord commencer par repérer le logo Chai sur ou dans un livre ou un document ; marquez votre page en lisant à haute voix quelques mots de la phrase où vous vous êtes arrêté ; enfiler vos écouteurs et poursuivez votre livre : c'est Chai qui vous fait la lecture », peut-on lire dans le site d'information Adhaplab'. Cette application utilise la voix de synthèse en amélioration constante. « L'intelligence artificielle est désormais capable de reconnaître la structure des phrases pour adapter son rythme de lecture et ses pauses. Au cours du bêta test, certains utilisateurs se disaient submergés, car la voix de synthèse ne marquait pas suffisamment de pauses. C'est désormais corrigé », précise Alexis Botaya, le co-fondateur de Chai.

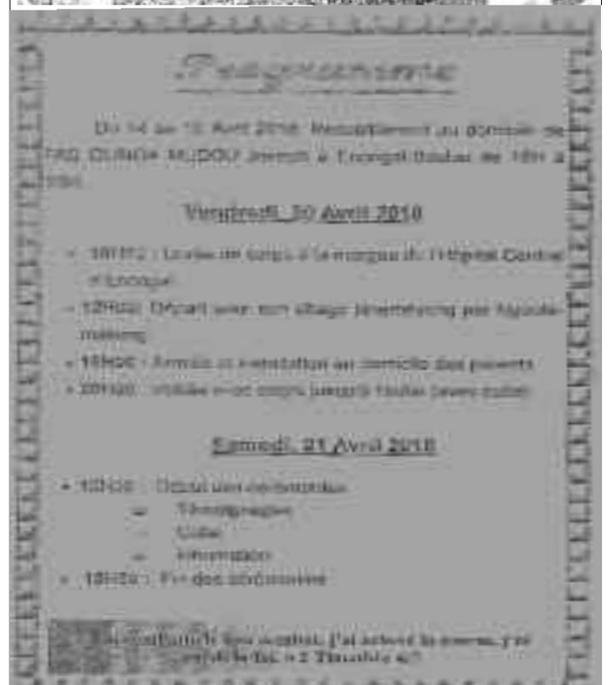
Il convient de noter que, pour l'instant, Chai est compatible



Chai la lecture en écoute.

uniquement avec les ouvrages dits de « non-fiction », notamment les livres qui traitent des questions liées au business, au développement personnel, entre autres. « Lever des Fonds » de Xavier Milin, « Le guide de survie pour tout entrepreneur » de Vivien Poujade et « 52 conseils éternels pour entreprendre et innover » de Jacques Birol sont les ouvrages utilisés par l'application Chai. Ce qui est la résultante d'un partenariat avec les maisons d'éditions telles que les revues L'ADN et WeDemain, ainsi que Diatino. La gratuité de cette application n'est pas sans conséquence. « L'application est devenue totalement gratuite pour l'utilisateur, car il est difficile de faire payer pour une version audio après l'achat d'un ouvrage imprimé », déclare Alexis Botaya. Et d'ajouter : « ... nous réfléchissons avec les éditeurs sur le modèle de la rémunération ».

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE MME OLINGA MEZO'O SUZANNE HUGUETTE



Audit

Une mission de l'Oaci déclenche une folle rumeur

Alors que des experts y sont attendus dimanche prochain, d'aucuns ont déjà conclu à la fermeture de l'aéroport de Douala, en cours de rénovation.



Par Michel Ferdinand

Une équipe de l'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci) a entamé hier 18 avril, un audit de suivi à l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen. Cette mission y séjournera jusqu'au 21 avril prochain. Dans cette infrastructure aéroportuaire, il est question pour l'Oaci d'évaluer les mesures correctives apportées à quelques carences observées, suite à une autre mission effectuée en 2015, laquelle avait relevé un dysfonctionnement dans la production des titres d'accès, l'intrusion des personnes non autorisées dans les zones de sûreté à accès réglementé et l'absence de protection du périmètre de l'aéroport.

Entretemps, l'Autorité aéronautique du Cameroun (Ccaa), régulateur de ce secteur, a entrepris de trouver des solutions, entre autres, en organisant des exercices de simulation d'actes de prise d'otages ou de personnes qui posent des bombes dans les aéroports. L'objectif étant de s'assurer que tous les corps de l'aviation civile ont des atouts ou des outils nécessaires pour pouvoir agir en de pareilles circonstances. « Toutes les équipes, qu'elles soient d'interventions armées ou de négociations de prise d'otages, ont été impliquées. Nous avons ainsi engagé les hommes à travailler à s'améliorer. Parce que, quand on ne s'exerce pas, on ne peut pas atteindre l'efficacité et l'efficacité voulues par le système », a indiqué le directeur de la sûreté et de la facilitation à la Ccaa, Rémy Onana Ossong, au terme d'une session organisée le 12 janvier dernier à Douala.

De plus, le 08 janvier 2018, le président de la République a signé un décret portant « programme national de sûreté de l'aviation civile ». Au point où, désormais, il faut se munir d'un badge permanent de service ou visiteur pour accéder aux zones réservées. En principe, les audits de l'Oaci se font après deux ans. Ladite mission était même attendue en 2017. L'Oaci agit ainsi dans le cadre de son programme de surveil-



L'aéroport de Douala. Les experts de l'Oaci arrivent.

lance universelle des Etats membres dans le respect de mesures de sûreté. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer. A l'aéroport international de Douala où la mission atterrit du 22 au 27 avril, l'on parle davantage d'audit de l'espace aéroportuaire. A l'issue de cette mission, un rapport sera dressé par les émissaires en question.

Intox

Sur un registre différent du premier, le nouveau visage de l'aéroport international de Douala sera présenté ce jour à quelques acteurs. Il s'agit d'une initiative des Aéroports du Cameroun (Adc), société qui aménage et exploite les plateformes aéroportuaires. L'on se souvient qu'en février dernier, 15 compagnies aériennes desservant Douala ont fait part aux Adc de leurs « vives préoccupations quant à l'état de la plateforme et à la prestation d'assistance ». En réponse à ces récriminations, les Adc ont entrepris en urgence de refaire

les toilettes, refaire la climatisation dans toutes les zones fréquentées par les passagers (arrivée, enregistrement et départ), renouveler la couche de peinture sur les zones critiques, etc.

Au moment où ces récriminations ont été portées au public, les Adc avaient déjà engagé un vaste chantier, financé à hauteur de 30 milliards Fcfa par un « prêt non souverain » de l'Agence française de développement (Afd). La première phase de ce projet a permis de rénover toutes les chaussées aéronautiques à Douala. La seconde qui démarre dans quelques semaines portera, d'après un communiqué rendu public hier mercredi par le directeur général des Adc, Thomas Owona Assoumou, sur la rénovation et la configuration de l'aérogare passagers. « Au vu de tout ce qui précède, il n'est nullement question de la fermeture de l'aéroport de Douala, comme prétendu sur les réseaux sociaux », observe une source interne aux Adc.

Noé Ndi Mbere

Ce centre va proposer des solutions aux problèmes des Pme

Le chef du Centre de développement de la Pme (Cdpme) du Gicam présente quelques solutions apportées par cette structure.



Par Renaud Inang

Le Gicam a procédé le 17 avril au lancement officiel de son Centre de développement de la Pme, en présence du ministre des Petites et Moyennes entreprises, de l'Economie sociale et de l'Artisanat. Qu'est-ce qui justifie la mise en place d'un tel projet ?

L'idée part du souci du Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam) de véritablement se rapprocher de tous les opérateurs économiques, principalement des petites et moyennes entreprises (Pme), c'est-à-dire détacher cette étiquette que l'on a du Gicam comme le pré-carré des grandes entreprises, se rapprocher de la Pme. C'est une mouvance qui est née depuis quelques années et aujourd'hui, c'est la concrétisation de certaines actions qui ont été proposées par plusieurs partenaires dans le cadre de certaines études.

Que peut en attendre la Pme ?

L'apport de ce centre sera principalement de venir proposer des solutions aux problèmes qui ont été identifiés. C'est-à-dire les

difficultés au niveau managérial pour les Pme, l'accès aux financements, l'accès aux marchés et l'extension pour les entreprises. Mais également pour la diaspora, lui permettre de rentrer au pays, investir et enfin, d'avoir la possibilité de trouver des informations fiables sur les marchés, sur les secteurs d'activité et même sur les métiers. **N'y aura-t-il pas un conflit de compétences avec d'autres centres que le gouvernement entend implanter dans différentes régions du Cameroun ?**

Nous ne pensons pas qu'il y aura un conflit de compétence, puisque nous travaillons ensemble. Nous développons plusieurs outils en partenariat et notre ambition n'est pas de prendre tout le monde. Mais, c'est de prendre ceux qui ont la



capacité, la volonté d'évoluer, de grandir. Parce qu'il faut vous dire la vérité, plusieurs entreprises jouent à un certain jeu. Elles veulent profiter de plusieurs programmes qui sont gratuits au niveau du gouvernement et font des années dans ce jeu sans véritablement être déterminées à grandir.

A quelle échéance peut-on attendre les premiers résultats de ce centre ?

Beaucoup de services sont déjà disponibles. Les formations sont en cours. Les montages de business plan se font déjà.

La veille informationnelle, la mise à disposition de l'information économique est déjà là. La facilitation pour l'obtention de visas, des procédures administratives et l'accompagnement au niveau du contentieux fiscal se font déjà.

Sénatoriales/Ouest

Les visages des sénateurs élus

Ils font partie de la cuvée 2018-2023 qui renvoie à la deuxième mandature du Sénat au Cameroun. Ces élus de la région de l'Ouest qui - pour certains - étaient suppléants en 2013, sont passés titulaires sous la bannière du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) ; le parti au pouvoir qui l'on s'en souvient, a été cité dans la chronique des contentieux pré et post électoral de l'élection du 25 mars dernier. En attendant la session de plein droit qui s'ouvre le 24 avril prochain, Mutations braque le projecteur sur ces hommes et femmes aux parcours et états de service divers.



Par Robert Nkaké

Sylvestre Ngouchinghé

Comme un poisson dans l'eau

Avec son pouvoir financier impressionnant, la tête de liste est en même temps une locomotive. Son abdication à se porter candidat au poste de maire de la commune d'arrondissement de Bafoussam IIIème au cours des municipales de 2013, a plutôt suscité le courroux des mécontents. Alors qu'on l'attendait au sommet de ses déclarations de campagne, son entourage a clamé à une trahison. Personne n'avait imaginé que l'homme visait plus haut. Il a tout d'abord bénéficié de la confiance de Paul Biya, avec sa nomination comme suppléant en 2013. N'en déplaise aux mauvaises langues, sa nouvelle casquette va lui permettre



national de la valeur, après la médaille de commandeur dans la même chancellerie.

d'être compté parmi les chefs politiques de la région de l'Ouest.

Agé de 57 ans, l'opérateur économique est promoteur d'une multinationale qui excelle dans la filière poisson. Membre titulaire du Comité central (Cc) du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), et chef de la délégation permanente départementale du parti dans la Mifi, il est connu pour son mécénat au sein de sa formation politique, y compris dans les domaines social, éducatif et sportif. Ce grand notable a par ailleurs été élevé au titre de Grand officier de l'ordre

national de la valeur, après la médaille de commandeur dans la même chancellerie.

Anaclet Fomethé

Des amphithéâtres au Sénat



Le consultant et expert international ouvre une nouvelle page de sa carrière. A 68 ans, le professeur titulaire des universités et ancien recteur (2005-2015), va à l'assaut d'une nouvelle aventure politique au Sénat. Elle peut - pour le moment -, être considérée comme étant le couronnement d'une vie politique bien remplie, si l'on s'en tient à son parcours : membre suppléant du Comité central (Cc) du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) ; président de la commission communale de plusieurs campagnes électorales ; membre de la délégation permanente du Cc dans le département de la Menoua qui l'a vu naître un 26 juillet 1950 entre autres. Le passage de ce spécialiste de la mécanique au sein de l'association universitaire de mécanique en France, ainsi que l'entreprise « European Mechanics Society », témoigne d'ailleurs du nombre impressionnant de ses publications (30 au total). Natif de Foréké à Dschang, il a reçu plusieurs distinctions honorifiques : chevalier, officier, commandeur de l'ordre national de la valeur etc. En plus d'être chevalier de l'ordre des palmes académiques en France et grand officier de l'ordre de l'Etoile de la solidarité italienne. Cette riche expertise et ces connaissances, il saura à coup sûr, les mettre à profit au Sénat.

François Xavier Ngoubeyou

L'ancien ministre rebondit

Le 10 mai prochain, l'administrateur chevronné et émérite va sabrer du champagne avec les siens pour célébrer ses 81 ans de vie. Un anniversaire qui tombe à pic au moment où il est élu au Sénat. Même s'il est visiblement un peu fatigué, le fils du département du Haut-Nkam n'est pas encore prêt à déposer les armes et abandonner son parti, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc). L'administrateur civil principal et diplômé à Paris, a roulé sa bosse jusqu'à son dernier poste occupé de 2001 à 2004 comme ministre d'Etat chargé des Relations extérieures (Minrex).

Son parcours professionnel est assez élogieux : sous-directeur politique chargé de la division Afrique au mi-



avec résidence à Berne. Ce haut commis de l'Etat n'est donc pas novice dans le paysage public camerounais.

Max Pokam

Le chef à la Chambre haute

La mandature lui a échappé du bout des doigts en 2013. Mais cette fois, c'est la bonne. Après avoir loupé le mandat passé pour cause du rejet de la liste de son parti, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), le voilà propulsé encore plus haut que sa couronne. Né en 1958 à Baham dans le département des Hauts-Plateaux, il y a passé tout son cycle primaire, avant de déposer ses valises au collège Saint Paul à Bafang.



Chef supérieur de 2ème degré dans le groupement Baham depuis 1986, il est également opérateur économique. Ce militant à la base a été nommé sénateur suppléant à l'issue du scrutin sénatorial de 2013. Max Pokam a aussi tracé ses sillons dans le milieu de l'agropastoral entre 1998 et 2003,

où il a été président du conseil d'administration de la coopérative agricole des planteurs de la Mifi puis, vice-président au sein de la même structure. Le chef supérieur de 2ème degré est par ailleurs chevalier du mérite camerounais, chevalier et officier de l'ordre national de la valeur.

Micheline Dsamou Moutio

« Ma'a docta », militante de première heure

Micheline Dsamou Moutio va représenter le département du Ndé au Sénat durant cette mandature. Cette reine voit le jour le 1er juin 1947 à Bangangté. Puis, commence alors une longue et difficile carrière académique, surtout dans le domaine médical où elle opte pour la pharmacie. Ceci, grâce à son diplôme obtenu en faculté de médecine et de pharmacie à Angers en France entre 1969 et 1974. De retour au berceau, sa passion va la conduire à ouvrir une officine à Yaoundé une année après.

Au plan politique, elle dit avoir commencé son militantisme au sein de l'Union nationale camerounaise (Unc) devenue le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), avant de décrocher un diplôme d'excellence du « parti du flambeau ardent », pour primer les différentes actions humanitaires pour le compte de cette formation politique. Après cela, des années vont passer avant qu'elle ne soit sollicitée tour à tour dans les chefferies Bangoua, Bamena et Bahouc, pour revêtir ses attributs de reine. Elle mérite également la confiance des chancelle-



ries. Ce à travers des médailles de chevalier (1990), officier (1994), commandeur (2000) et grand officier (2010). Cette série s'achève par l'obtention des médailles d'honneur du travail en vermeil, argent et or au Cameroun. Micheline Dsamou Moutio est mariée et mère de cinq enfants.

Jean Teingni Detio

Le sénateur qui revient de loin

On le reprochait de s'appeler Joseph, alors qu'il se prénomme Jean. Après des élucubrations liées au contentieux préélectoral des élections sénatoriales du 25 mars dernier, le chef supérieur de 2ème degré du groupement Bamesinghé dans le département des Bamoutos depuis 1996, peut désormais se frotter les mains pour avoir réalisé son rêve. Alors que d'aucuns se demandaient ce que ce sexagénaire vient chercher dans une histoire loin de la chefferie. Mais comme en politique tout est permis, l'ancien professeur de lettres et de philosophie qui a d'ailleurs dirigé des écoles normales, la délégation départementale de l'Education de Base et l'inspection nationale de pédagogie ; a reçu de nombreuses lettres de félicitations.



Auteur de plusieurs publications en faveur de l'amélioration du système éducatif, il ne s'est cependant pas départi de sa casquette de militant de base du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc). Et de celle de président d'honneur de l'ex-grande section Rdpc des Bamoutos ; en plus d'être le président d'honneur

de la section Bamoutos-Centre I. Une autre casquette qui fait de ce grand promoteur des valeurs traditionnelles dans plusieurs chefferies, c'est celle de président de l'association des chefs supérieurs de sa localité. Comme tous ses camarades qui vont entrer au Sénat sous la bannière du parti au pouvoir, il est officier du mérite camerounais. Cette distinction s'ajoute à celle obtenue à Pavia en Italie, où il a reçu la médaille d'or de citoyen d'honneur dans ladite ville.

Aminatou Ngangoubé

La benjamine dans la cour des grands

Sa silhouette de top model l'aurait prédisposé au mannequinat. Que non. Aminatou Ngangoubé semble ne pas avoir un cursus scolaire long. Né le 07 avril 1972, elle a célébré son élection au Sénat il y a quelques jours avec les siens. Mais jusqu'aujourd'hui, ses proches ne comprennent pas toujours pourquoi cette cadre des Collectivités territoriales décentralisées (Ctd), receveur municipal à la commune de Koutaba (département du Noun), s'est lancée en politique dans une municipalité où l'Union démocratique du Cameroun (Udc), le parti de Adamou Ndam Njoya, trône en maître.

Mais la militante de base du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), qui est par ailleurs vice-présidente de la section Ofrdpc Noun-Sud II ; section installée à Kouptamo, s'est sûrement distinguée par ses multiples ac-



tions en faveur des couches sociales défavorisées. Elle est également marraine du réseau des associations féminines et des établissements scolaires dans ce département.



COMMUNIQUE RADIO – PRESSE

Des informations circulent dans certains journaux et télévisions, relayées par les réseaux sociaux faisant état d'un audit de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale recommandant la fermeture de l'Aéroport International de Douala.

Les mêmes sources affirment par ailleurs, que le prêt obtenu auprès de l'Agence Française de Développement pour la réhabilitation de l'Aéroport International de Douala n'aurait pas été utilisé à cette fin.

La Direction Générale de ADC S.A. tient à informer l'opinion publique de ce qui suit :

- L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) est en mission d'audit de sûreté dans les aéroports de Yaoundé-Nsimalen et Douala, sous l'égide de l'Autorité Aéronautique, dans le cadre de son programme de surveillance universelle des Etats membres dans la mise en œuvre des mesures de sûreté.

Pour le cas d'espèce, il s'agit d'un audit de suivi des actions correctrices de la mission réalisée en 2015 par l'OACI.

Le programme de la mission se décline de la manière suivante :

Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen : du 18 au 21 avril 2018

Aéroport International de Douala : du 22 au 27 Avril 2018.

- La Société ADC S.A. a obtenu en 2015, un prêt NON SOUVERAIN de 46 millions d'Euros auprès de l'Agence Française de Développement, pour le financement du projet de modernisation de l'aéroport international de Douala. Ce projet comporte deux composantes :

La première composante était consacrée à la réhabilitation des chaussées aéronautiques dont les travaux ont été entièrement réalisés en 2016.

La deuxième composante concerne la rénovation et la reconfiguration de l'aérogare passagers. Au stade actuel, le dossier de consultation d'entreprises a été transmis à l'Agence Française de Développement pour l'obtention de son avis de non objection, préalablement au lancement de l'appel d'offres international restreint prévu avant la fin du mois d'Avril 2018.

Le Directeur Général

Thomas Owona Assoumou

Professionnalisation des enseignements

Recadrage des filières classiques

La difficulté pour l'Etat de résorber le problème de chômage des jeunes et apporter une solution fiable à l'inadéquation entre la formation et l'emploi sont à l'origine de cette initiative.



Par Claude Olivier Banaken

Au Cameroun, l'Etat s'illustre encore comme le principal pourvoyeur d'emplois. Le nombre des jeunes diplômés recrutés dans les administrations publiques est de plus en plus faible. Pour preuve, le dernier recrutement de masse date de 2011. Cette année-là, le gouvernement avait entrepris un « enrôlement » spécial de 25.000 jeunes diplômés dans divers domaines à la fonction publique. Depuis, une opération d'une telle envergure n'a plus eu lieu. L'offre est inférieure à la demande. L'université, pour sa part, continue chaque année de déverser sur le marché de l'emploi de milliers de personnes titulaires de parchemins. Quoique dans la plupart des cas, les formations sont en inadéquation d'avec les exigences du monde professionnel. Situation à la fois difficile et préoccupante qui pousse l'Etat à réorienter la politique éducative dans le pays à travers la professionnalisation des enseignements dans les universités et instituts privés d'enseignement supérieur. D'où le fameux système "licence-mas-



Réflexion autour de la professionnalisation des enseignements.

ter-doctorat" (Lmd).

L'évolution actuelle de la société appelle donc à une nouvelle vision de l'éducation. « L'université doit s'ouvrir à l'univers socioprofessionnel et être en synergie avec les entreprises », a martelé Jacques Fame Ndongo, ministre de l'Enseignement supérieur (Minesup), lors de l'ouverture hier

mercredi 18 avril, au campus de l'Institut des relations internationales du Cameroun (Iric) des troisièmes assises sur le cadrage académique de la professionnalisation des enseignements universitaires au Cameroun. Celles-ci étaient placées sur le thème : « Enseignement supérieur et défis de l'économie du savoir ». Cette rencontre de trois jours [du 18 au 20 avril] mobilise l'attention des recteurs et cadres des universités publiques, des instituts privés d'enseignement supérieur, des étudiants et quelques responsables des organisations patronales. L'objectif ici étant de réfléchir sur comment « arrimer les enseignements des filières classiques aux exigences de

performance des entreprises, afin que les jeunes titulaires de ces diplômes soient compétitifs sur le marché de l'emploi dès la fin de leur cursus universitaire », a souligné Célestin Tawamba, président du Groupement interpatronal du Cameroun (Gicam), au cours de son exposé qui portait sur le regard critique de l'insertion socioprofessionnelle des diplômés des filières professionnelles au Cameroun. Ainsi, tout apprentissage universitaire doit désormais justifier sur le terrain sa raison d'être sociale afin de préparer les jeunes diplômés à ne plus seulement compter sur l'Etat pour obtenir un emploi et contribuer au développement économique et social du pays.

Université de Maroua

140 communications au cours des journées scientifiques

Elles permettent de susciter l'intérêt des étudiants pour une recherche pluridisciplinaire et intégrale.



Par Jacques Kaldaoussa

Les journées scientifiques de la faculté des sciences de l'université de Maroua ont eu lieu du 5 au 7 avril. Ce rendez-vous scientifique annuel institué par son doyen Mohamadou Alidou se veut désormais comme une tribune pour les travaux de recherche au service du développement. « C'est à la demande pressante des étudiants, à laquelle nous avons favorablement répondu, que nous avons institué ces journées scientifiques de notre faculté. Elles font désormais partie des attributions des établissements d'enseignement supérieur comme celui dont j'ai la charge et qui regorge d'enseignants-chercheurs et d'étudiants en master et doctorat », a précisé le doyen. En étayant le thème choisi pour cette édition, à savoir « Opérationnalisation de l'interdisciplinarité dans la recherche : modalités pratiques et entraves », Mohamadou Alidou a indiqué vouloir susciter l'intérêt des étudiants pour une recherche pluridisciplinaire et intégrale et faire en sorte que la recherche universitaire soit au service du bien-être. « La participation d'hommes de science venus d'horizons divers et qui apportent leur soutien à la recherche est une raison supplémentaire de motivation pour que la faculté des sciences de l'université de Maroua fasse entendre sa voix dans la dynamique de la recherche de très haut niveau pour le développement », a-t-il relevé. Pendant les trois jours d'intenses activités, le public a eu



Une vue d'un amphi à l'Université de Maroua.

droit à près de 140 communications scientifiques sur des sous-thèmes divers animés par 300 enseignants venus d'autres universités du Cameroun dont celles de Yaoundé, Douala, Dschang, Ngaoundéré et Buea. Au cours de la conférence inaugurale à l'amphi 500 A du campus de l'espoir, l'universitaire Serge Aurelien Nguetcho, a précisé que « toutes disciplines scientifiques sont interdisciplinaires à leur naissance ».

En marge de ces journées, plus d'une dizaine d'enseignants de la faculté des sciences récemment promus au grade supérieur ont reçu les encouragements et les félicitations du vice-recteur, Benoit Loura, qui a présidé de bout en bout ces journées scientifiques.

-ANNONCE LEGALE-

Etude de Me TCHOUKEU Jules Raoul, Notaire au siège de la Cour d'Appel du Centre à Yaoundé-1336, rue Jean ABANDA-Essos (Montée Camp Sonel), B.P. 1165 Yaoundé, Tél. : 222 23 04 87, Email : officenotarialetchoukeu@yahoo.com.

MARK'AFRICA IP EXPERTISE SARL au capital de 1.000.000 F.CFA -Siège : Yaoundé B.P. : 12874, Téléphone (+237) 222 207 998.

CONSTITUTION

-Actes du 23/03/2018 – **Forme** : SARL Pluripersonnelle – **Objet** : l'exercice en commun par ses membres de la profession de mandataires auprès de l'Organisation Africaine de la propriété Intellectuelle (O.A.P.I) ainsi que la mise en commun des fonds et le partage des bénéfices. La société peut ainsi effectuer toutes opérations de propriété intellectuelle dans l'espace OAPI en particulier et dans les pays africains en général, les études et les recherches en droit de la propriété intellectuelle, la promotion et la vulgarisation du droit de la propriété intellectuelle, la production de revues, magazines et ouvrages en droit de la propriété intellectuelle, l'assistance juridique, extrajudiciaire et judiciaire pour toutes les questions de propriété intellectuelle, la protection, la défense et le négoce des actifs de propriété intellectuelle. - **Gérant** : Monsieur **DJOMGA Christian Du Dieu**. - **Dépôt** : Greffe du T.P.I. de Yaoundé-Ekounou sous le numéro **RC/YAE/2018/B/1279**.

- Pour insertion, Me TCHOUKEU Jules Raoul, Notaire-

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

AUTORITE AERONAUTIQUE

**Projet de Développement du Secteur des Transports
(PDST) /Volet Aérien**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**Transport Sector Development Project
(TSDP)/Areal Part**

AVIS DE SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

N° 0079 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 Du 13 Avril 2018

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DU CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT SERVANT DE CDOU A L'AEROPORT INTERNATIONAL MAROUA

**Crédit BIRD No : 86500-CM ;
N° d'Identification du Projet : P150999**

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST). La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Etablissement Public Administratif et Agence d'Exécution du volet Aérien du PDST, a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « **recrutement d'un consultant en charge du contrôle et surveillance des travaux de construction du bâtiment devant servir de CDOU à l'Aéroport International de Maroua** ».

2. Les Services de consultants comprennent :

a. Le contrôle et la surveillance des travaux
Il devra s'assurer avant le démarrage des travaux de la préparation des pièces à caractère technique figurant dans le dossier de consultation en liaison avec le Maître d'ouvrage, et vérifier tous les documents techniques, administratifs et financiers attendus de l'entreprise préalablement au démarrage des travaux.
En cours de chantier, il contrôlera l'exécution des travaux suivant le strict respect des spécifications techniques.

b. Le contrôle géotechnique

Il devra réaliser l'ensemble des essais nécessaires au contrôle des travaux (structure, géotechniques, matériaux, topographie, etc.).

c. Le suivi environnemental et social

Il assurera le suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale du projet en général et le suivi du respect des clauses environnementales et sociales du marché telles que spécifiées dans le DAO en particulier.

d. La clôture et fin du chantier

Il assistera le Maître d'Ouvrage lors de la réception provisoire et la réception définitive des travaux. Et d'une manière générale : informer, assister, aider le Maître d'Ouvrage à exercer son rôle, à assumer ses engagements, à prendre toute décision nécessaire et utile à la bonne conduite et à la bonne fin du projet.

3. Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), invite les Consultants, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Le Consultant doit être une firme dotée d'une grande expérience dans le domaine du contrôle et surveillance des travaux de construction des bâtiments en Afrique sub-saharienne.

NB : Le Consultant sera retenu pour une durée de Neuf (09) mois à partir de la notification de l'ordre service.

Les Manifestations d'intérêt seront constituées (i) d'une présentation de la firme ou des membres du groupement le cas échéant, (ii) de son expérience général dans le suivi des travaux de génie civil, (iii) de son expérience spécifique dans le suivi des travaux de bâtiment à plusieurs étages, (iv) de son expérience spécifique dans le suivi des travaux en zone aéroportuaire, ou toutes autres zones exposé au risques sismiques, y compris les pièces justificatives de ses expériences (joindre les références, les copies 1ère page et page de signature des contrats, des PV de réception ou les attestations de service faits, Prospectus...).

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 », « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Qualification de Consultants (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **09h00 à 15h00 heures locales.**

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en cinq (05) exemplaires, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard : **QUATORZE JOURS APRES LA PUBLICATION DU PRESENT AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET** ; à 14 heures, heure locale, avec la mention :

« Manifestation d'intérêt N° 0079 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 Du 13 Avril 2018 , pour le recrutement d'un Consultant en charge du contrôle et surveillance des travaux de construction du bâtiment du CDOU à Maroua».

**Projet de Développement du Secteur des Transports / Volet Aérien ;
Situé à l'ancien Aéroport de Yaoundé-Cameroun, quartier Mvan, Direction Générale de l'Autorité Aérienne, Service du Courrier ;
Email : contact@ccaa.aero**

Yaoundé, le 13 Avril 2018

Le Directeur Général de la CCAA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

AUTORITE AERONAUTIQUE

**Projet de Développement du Secteur des Transports
(PDST) /Volet Aérien**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**Transport Sector Development Project
(TSDP)/Areal Part**

CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST

No. 0079 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 OF 13 April 2018

RECRUITMENT OF A CONSULTANT IN CHARGE OF THE CONTROL AND MONITORING OF THE CONSTRUCTION OF THE BUILDING TO SERVE AS EOC IN MAROUA INTERNATIONAL AIRPORT

**IBRD Credit No: 86500-CM;
Project Identification No: P150999.**

1. The Government of the Republic of Cameroun has received funding from the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD) to finance the Transport Sector Development Project (PDST). The Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Public Administrative Institution and Executing Agency of the PDST Air Component intends to use part of the amount of this credit to make payments under the following contract: "**Recruitment of a consultant in charge of the control and monitoring of the construction of the building to serve as EOC Building in the Maroua International Airport**".

2. The services of the Consultant shall include:

a. Control and monitoring of work

Before the start of work, the Consultant shall make sure all technical documents in the consultation file have been prepared in association with the Contracting Authority, and verify all necessary technical, administrative and financial documents prior to the start of work.

In the course of work, he shall control the execution of work, in order to ensure strict compliance with technical specifications.

b. Geotechnical control

The Consultant shall conduct all the tests required for the control of work (structural, geotechnical, material, topographical tests, etc.).

c. Environmental and social monitoring

The Consultant shall monitor the implementation of the Project Environmental and Social Management Plan in general, and compliance with environmental and social clauses of the Contract as specified in the Tender File, in particular.

d. Work completion

The Consultant shall assist the Contracting Authority during provisional and final acceptance of work. In general, he shall inform, assist and help the Contracting Authority to exercise his role, meet his commitments, and take any decision necessary to the good conduct and good completion of the Project.

3. The General Manager of the Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), hereby invites Consultants to express their interest for the provision of the services described above. Interested Consultants shall provide information showing that they possess the required qualifications and relevant experience in the performance of these services. The Consultant must be a firm with a wide experience in the field of control and supervision of building construction in Sub-Saharan Africa.

NB: The Consultant shall be selected for a period ten (10) months as from the notification of the service order. Expressions of interest shall be made up of : (i) a presentation of the firm or firms members of the consortium, if applicable ; (ii) general experience in the monitoring of civil engineering works ; (iii) specific experience in the monitoring of the construction of multi-store buildings; (iv) Specific experience in the monitoring of works in airport areas or any other areas exposed to seismic hazard, including supporting documents attesting to his experiences (attach references, copies of 1st page and page of signature of contracts, work acceptance reports or certificates of work performed, leaflets...).

4. Consultants are informed that the provisions of Paragraph 1.9 "Guidelines : Selection and Employment of Consultants by World Bank Borrowers as part of IBRD loans and IDA Credits and Grants, January 2011", "Guidelines for Consultants", relevant to the World Bank Rules on Conflicts of Interest, shall apply.

5. Consultants may associate with any other firms to reinforce their respective skills in the form of joint-and-several grouping or under a sub-contracting agreement. A Consultant shall be selected according to the Consultant Qualification (CQ) method, as described in the Guidelines for Consultants.

6. Interested Consultants may obtain additional information from the address below **from 09am to 03pm, local time.**

7. Expressions of interests shall be submitted in five (05) copies, at the address below, in person, by mail, or by E-mail, no later than:

FORTTEEN DAYS UPON PUBLICATION OF THIS CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST; at 2pm, local time, and shall be labelled as follows:

"Call for Expression of Interest No. 0079 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 OF 13 April 2018_ for the recruitment of a consultant in charge of the control and monitoring of the construction of the building to serve a EOC in Maroua International Airport"

**Transport Sector Development Project / Air Component;
Sited at Old Yaoundé-Cameroon Airport, Mvan Neighbourhood,
CCAA Head Office, Mail Service;
E-mail: contact@ccaa.aero**

Yaoundé, 13 April 2018

THE GENERAL MANAGER OF CCAA,

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

AUTORITE AERONAUTIQUE

Projet de Développement du Secteur des Transports
(PDST) /Volet Aérien



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

Transport Sector Development Project
(TSDP)/Areal Part

AVIS DE SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET

N° 0078 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 Du 13 Avril 2018

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DU CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT SERVANT DE CDOU A L'AEROPORT INTERNATIONAL GAROUA

**Crédit BIRD No : 86500-CM ;
N° d'Identification du Projet : P150999**

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST). La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Etablissement Public Administratif et Agence d'Exécution du volet Aérien du PDST, a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «**recrutement d'un consultant en charge du contrôle et surveillance des travaux de construction du bâtiment devant servir de CDOU à l'Aéroport International de Garoua**».

2. Les Services de consultants comprennent :

a. Le contrôle et la surveillance des travaux

Il devra s'assurer avant le démarrage des travaux de la préparation des pièces à caractère technique figurant dans le dossier de consultation en liaison avec le Maître d'ouvrage, et vérifier tous les documents techniques, administratifs et financiers attendus de l'entreprise préalablement au démarrage des travaux. En cours de chantier, il contrôlera l'exécution des travaux suivant le strict respect des spécifications techniques.

b. Le contrôle géotechnique

Il devra réaliser l'ensemble des essais nécessaires au contrôle des travaux (structure, géotechniques, matériaux, topographie, etc.).

c. Le suivi environnemental et social

Il assurera le suivi de la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale du projet en général et le suivi du respect des clauses environnementales et sociales du marché telles que spécifiées dans le DAO en particulier.

d. La clôture et fin du chantier

Il assistera le Maître d'Ouvrage lors de la réception provisoire et la réception définitive des travaux. Et d'une manière générale : informer, assister, aider le Maître d'Ouvrage à exercer son rôle, à assumer ses engagements, à prendre toute décision nécessaire et utile à la bonne conduite et à la bonne fin du projet.

3. Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), invite les Consultants, à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Le Consultant doit être une firme dotée d'une grande expérience dans le domaine du contrôle et surveillance des travaux de construction des bâtiments en Afrique sub-saharienne.

NB : Le Consultant sera retenu pour une durée de Dix (10) mois à partir de la notification de l'ordre service. Les Manifestations d'intérêt seront constituées (i) d'une présentation de la firme ou des membres du grou-

pement le cas échéant, (ii) de son expérience général dans le suivi des travaux de génie civil, (iii) de son expérience spécifique dans le suivi des travaux de bâtiment à plusieurs étages, (iv) de son expérience spécifique dans le suivi des travaux en zone aéroportuaire, ou toutes autres zones exposé au risques sismiques, y compris les pièces justificatives de ses expériences (joindre les références, les copies 1ère page et page de signature des contrats, des PV de réception ou les attestations de service faits, Prospectus...).

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de janvier 2011 », « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Qualification de Consultants (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **09h00 à 15h00 heures locales.**

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en cinq (05) exemplaires, à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard : **QUATORZE JOURS APRES LA PUBLICATION DU PRESENT AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET**; à 14 heures, heure locale, avec la mention :

« **Manifestation d'intérêt N° 0078 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 Du 13 Avril 2018, pour le recrutement d'un Consultant en charge du contrôle et surveillance des travaux de construction du bâtiment du CDOU à Garoua** ».

**Projet de Développement du Secteur des Transports / Volet Aérien ;
Situé à l'ancien Aéroport de Yaoundé-Cameroun, quartier Mvan, Direction Générale de l'Autorité Aeronautique, Service du Courrier ;
Email : contact@ccaa.aero**

Yaoundé, le 13 Avril 2018

Le Directeur Général de la CCAA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

AUTORITE AERONAUTIQUE

Projet de Développement du Secteur des Transports
(PDST) /Volet Aérien



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

Transport Sector Development Project
(TSDP)/Areal Part

CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST

No. 0078 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 OF 13 April 2018

RECRUITMENT OF A CONSULTANT IN CHARGE OF THE CONTROL AND MONITORING OF THE CONSTRUCTION OF THE BUILDING TO SERVE AS EOC IN GAROUA INTERNATIONAL AIRPORT

**IBRD Credit No: 86500-CM;
Project Identification No: P150999.**

1. The Government of the Republic of Cameroun has received funding from the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD) to finance the Transport Sector Development Project (PDST). The Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Public Administrative Institution and Executing Agency of the PDST Air Component intends to use part of the amount of this credit to make payments under the following contract: «**Recruitment of a consultant in charge of the control and monitoring of the construction of the building to serve as EOC Building in Garoua International Airport**».

2. The services of the Consultant shall include:

a. Control and monitoring of work

Before the start of work, the Consultant shall make sure all technical documents in the consultation file have been prepared in association with the Contracting Authority, and verify all necessary technical, administrative and financial documents prior to the start of work. In the course of work, he shall control the execution of work, in order to ensure strict compliance with technical specifications.

b. Geotechnical control

The Consultant shall conduct all the tests required for the control of work (structural, geotechnical, material, topographical tests, etc.).

c. Environmental and social monitoring

The Consultant shall monitor the implementation of the Project Environmental and Social Management Plan in general, and compliance with environmental and social clauses of the Contract as specified in the Tender File, in particular.

d. Work completion

The Consultant shall assist the Contracting Authority during provisional and final acceptance of work. In general, he shall inform, assist and help the Contracting Authority to exercise his role, meet his commitments, and take any decision necessary to the good conduct and good completion of the Project.

3. The General Manager of the Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), hereby invites Consultants to express their interest for the provision of the services described above. Interested Consultants shall provide information showing that they possess the required qualifications and relevant experience in the performance of these services. The Consultant must be a firm with a wide experience in the field of control and supervision of building construction in Sub-Saharan Africa.

NB: The Consultant shall be selected for a period ten (10) months as from the notification of the service order. Expressions of interest shall be made up of : (i) a presentation of the firm or firms members of the consortium, if applicable ; (ii) general experience in the monitoring of civil engineering works ; (iii) specific experience in the monitoring of the construction of multi-store buildings; (iv) Specific experience in the monitoring of works in airport areas or any other areas exposed to seismic hazard, including supporting documents attesting to his experiences (attach references, copies of 1st page and page of signature of contracts, work acceptance reports or certificates of work performed, leaflets...).

4. Consultants are informed that the provisions of Paragraph 1.9 "Guidelines : Selection and Employment of Consultants by World Bank Borrowers as part of IBRD loans and IDA Credits and Grants, January 2011", "Guidelines for Consultants", relevant to the World Bank Rules on Conflicts of Interest, shall apply.

5. Consultants may associate with any other firms to reinforce their respective skills in the form of joint-and-several grouping or under a sub-contracting agreement. A Consultant shall be selected according to the Consultant Qualification (CQ) method, as described in the Guidelines for Consultants.

6. Interested Consultants may obtain additional information from the address below from **09am to 03pm, local time.**

7. Expressions of interests shall be submitted in five (05) copies, at the address below, in person, by mail, or by E-mail, no later than:

FOURTEEN DAYS UPON PUBLICATION OF THIS CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST; at 2pm, local time, and shall be labelled as follows:

«**Call for Expression of Interest No. 0078 /ASMI/CCAA/PDST/SPM/2018 OF 13 April 2018 for the recruitment of a consultant in charge of the control and monitoring of the construction of the building to serve as Emergency Operation Centre (EOC) in Garoua International Airport**»

**Transport Sector Development Project / Air Component;
Situatd at Old Yaoundé-Cameroon Airport, Mvan Neighbourhood,
CCAA Head Office, Mail Service;
E-mail : contact@ccaa.aero**

Yaoundé, 13 April 2018

THE GENERAL MANAGER OF CCAA,

Elevage

Vers l'assainissement de la production des aliments

Les textes actualisés à cet effet ont été validés le 17 avril à Yaoundé.



Par Guy Martial Tchinda

Des hommes consomment de la viande. Que ce soit à la maison ou au restaurant, celle-ci est proposée sous diverses formes (rôti, bouillon ou brochettes...). Mais les consommateurs et même des restaurateurs ignorent parfois les conditions dans lesquelles l'animal dont la viande est proposée a été élevé ou abattu.

Il est pourtant démontré que la manière d'élever les animaux, notamment leur alimentation, peut être une garantie ou un facteur de risque pour la santé de celui qui en consomme la viande. Un mauvais élevage peut entraîner plusieurs maladies dont la grippe aviaire. Selon un rapport de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation (Fao), datant de 2010, « il n'est pas étonnant que les trois quarts de nouveaux agents pathogènes ayant affecté les humains dans les 10 dernières années proviennent des animaux ou des produits animaux ».

Malheureusement, au Cameroun, la production des produits destinés à l'alimentation animale et halieutique est encore



Les participants en conclave.

subjet à de nombreuses dérives et manquements. Il s'agit entre autres du « défaut d'homologation d'unités de production, de la mauvaise qualité d'infrastructures de production, des mauvaises conditions d'hygiène et de salubrité dans ces milieux, des conditions de stockage et autres. Une situation jusqu'ici due à l'insuffisance du cadre juridique »,

déclare le secrétaire général du ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales (Minepia), Jaji Manu Gidado.

En effet, il existe des textes vieux d'une trentaine d'années et qui ne sont plus adaptés aux réalités d'aujourd'hui. C'est fort de ce constat que, le 23 mai 2017, s'est tenu l'atelier de validation de la méthodologie en vue de l'actualisation de la réglementation en alimentation animale au Cameroun. 11 mois plus tard, le 17 avril dernier, s'est tenu un autre atelier. Celui de validation des textes régissant la filière de production des produits destinés à l'alimentation animale et halieutique. S'ils sont adoptés par l'Assemblée nationale, ces textes amélioreront certainement ce milieu. « Nous avons eu à

analyser certains aliments importés de la Chine qui étaient complètement inadaptés et c'est grâce à ces textes que nous avons saisi les importateurs en question pour leur faire comprendre leur rôle », se réjouit Pr Etienne Pamo, directeur des pâturages de l'alimentation animale et des infrastructures d'élevage au Minepia.

Lutte contre le paludisme

Les acteurs sociaux invités à s'impliquer

Des premières Journées nationales de promotion de la santé vont les sensibiliser sur les programmes, projets et actions entreprises dans ce secteur.



Par Josiane Afom

Des statistiques font état de ce qu'en 2017, sur 100 enfants reçus dans les formations sanitaires au Cameroun, 23 souffraient du paludisme. Et sur 100 décès, 13 surviennent des suites de cette pathologie. 70% de ces patients décèdent suite à l'anémie sévère. Des chiffres qui, à en croire certains spécialistes de la santé, peuvent être réduits si un accent est mis sur la prévention et la prise en charge de la maladie. Car, « en premier ressort, les parents font recours à l'automédication et ne se dirigent vers les formations sanitaires que lorsque la maladie se complique. Conséquence, ces décès surviennent pour la plupart à cause du retard dans la prise en charge », explique Dr Patrick Ngou, pédiatre et président de Green Heart Cameroon.

Cette pathologie, rassurent les médecins, peut être évitée si des actions communautaires entrent en jeu, avec un nouveau slogan : « Santé par tous ». De fait, les porteurs dudit slogan que sont le Club des amis d'Africa-Vie et l'association Green Heart Cameroon expliquent qu'il est question ici pour les médecins d'aller vers les populations. « Nous avons décidé de ne plus attendre les patients à l'hôpital, mais d'aller dans les communautés faire des campagnes



Prévention. Dormir sous une moustiquaire imprégnée

de sensibilisation », explique le Dr Patrick Ngou. C'est par ailleurs dans cette optique que le Club des amis d'Africa-Vie et l'association Green Heart Cameroon organisent depuis le 18 avril dernier, les premières journées nationales de promotion de la santé. L'objectif desdites journées, qui s'achèvent le 21 avril prochain, est de mettre en lumière tous les programmes, politiques publiques, projets et actions entrepris dans le secteur de la santé. De manière précise, les premières Journées nationales de promotion de la santé seront l'occasion de familiariser les

Destruction des parasites

Un plan de lutte raisonné et durable sera mis en place en novembre prochain. C'est l'une des conclusions auxquelles devra aboutir la XVIIe édition du Parasitec. Le Salon international des technologies de contrôle des nuisibles et parasites qui va se dérouler du 14 au 15 novembre à Paris. Il s'agira d'une rencontre des spécialistes de la dératisation, de la désinsectisation et de l'hygiène publique, respectueux des contraintes environnementales et réglementaires. « Rats et souris sont des animaux commensaux qui se nourrissent de nos déchets, mais aussi de nos denrées stockées. Il faut toujours garder à l'esprit les risques matériels et sanitaires et les pertes financières qu'implique leur présence(...) Ce sont des animaux remarquables à bien des égards, mais ils ne sont ni mignons, ni comiques, ni malicieux. Ils ne sont pas non plus mal intentionnés. Plutôt utiles en petit nombre, ils deviennent des menaces dès que l'essor de leurs populations n'est plus sous contrôle », indiquent les organisateurs de l'événement.

Camerounais avec les programmes et actions mis en place pour la promotion de la bonne santé et la qualité des soins, de faciliter l'accès à l'information des citoyens aux activités menées par les acteurs (Etat, partenaires techniques et financiers, promoteurs privés) et leur proposer des pistes de solutions par l'approche intégrée aux problèmes que rencontrent les composantes du système de santé (malades, infrastructures et équipements médicaux, personnels). Ces journées, expliquent les organisateurs, seront clôturées par une campagne de don de sang par 300 donateurs bénévoles. D'autant que, chaque année, le Cameroun a besoin de 400 000 poches de sang, selon le secrétaire permanent de la transfusion sanguine. En 2017, 91 047 poches de sang ont été collectées contre 82 668 en 2016.

Mtn Elite one

Ums à 180mn du titre honorifique

Grâce à sa victoire 1-0 sur Yosa hier à domicile, le club du Moungo prend le fauteuil de leader à deux journées de la fin de la phase aller.

 Par Désiré Domo

Le duel de haut du tableau entre l'Union des mouvements sportifs de Loum (Ums) et Yong Sport Academy (Yosa) de Bamenda tourne à l'avantage des hommes du Moungo. Le champion du Cameroun 2016 a battu son vis-à-vis (1-0) hier dans l'ancre du stade municipal de Loum. Une victoire qui, non seulement le remet en confiance, mais aussi lui permet de prendre provisoirement le fauteuil de leader de la Mtn Elite one à l'issue de la 15e journée, en attendant le match en retard entre Coton Sport et Yafoot prévu cet après-midi à Garoua.

En effet, il ne reste plus que deux journées pour boucler la phase aller de la Mtn Elite one. Mais, les rangs se resserrent déjà à la tête du classement général. Le trio de tête de la 14e journée constitué de Coton Sport, Ums de Loum et Fovu de Baham reste identique, malgré le match nul (0-0) entre Fovu et Bamboutos hier. Yong Sport perd son fauteuil de 4e en lieu et place de Feutcheu Fc de Bandjoun, victorieux face à Stade Renard de Melong, 2-0 après avoir été humilié 0-4 face à Coton Sport dimanche dernier. Toutefois, les cinq équipes (Ums, Coton, Fovu, Feutcheu et Yosa) restent en course pour le titre honorifique. Même si les chances de Yong Sport Academy de Bamenda sont diminuées.

Le milieu du classement est contrôlé par Union de Douala qui a arraché un match nul (1-1) à Eding Sport de la Lekie lors de cette 15e journée du championnat national de première division. Les Astres de Douala, précédemment 9e, gagnent deux places et se hissent au 7e rang, suite à la



Ums de Loum. Le leader provisoire.

victoire acquise hier sur la pelouse de la Colombe du Dja et Lobo. As Fortuna de Mfou se targue aussi d'avoir un bond. Le club du Centre a battu l'Aigle Royal de la Menoua (0-1) sur ses installations. Une victoire qui lui permet de gagner trois places et se dresser au 8e rang.

Pendant ce temps, les choses se compliquent davantage pour les pensionnaires du bas de classement. Colombe du Dja et Lobo et Aigle de Dschang caracolent respectivement aux 17e et 18e places, soit avant dernier et dernier de la Mtn Elite one.

Une mise en garde pour l'oiseau de la Menoua qui enregistrait ainsi sa 9e défaite de la saison, en 15 apparitions.

Résultats partiels de la 15e journée de la Mtn Elite One

Feutcheu-Stade Renard 2-0	Eding-Union 1-1
Aigle-As Fortuna 0-1	Colombe-Astres 1-2
Dragon-New Stars 2-0	Fovu-Bamboutos 0-0
Apéjes-Unisport 1-1	Ums-Yosa 1-0

Floorball

Un sport nouveau au Cameroun

Cousin du hockey sur glace, cette discipline est basée sur la rapidité et l'esprit d'équipe.

 Par Claude Olivier Banaken

Au quartier Biyem-assi, lieu-dit source, une cinquantaine d'enfants âgés entre 10 et 15 ans se sont désormais donné rendez-vous tous les samedis entre 13h et 15h pour l'apprentissage d'un sport nouveau au Cameroun : le floorball. A travers des ateliers et des petits matchs d'exhibition, ils sont éduqués sur les règles et les techniques liées à la pratique de cette discipline sportive par quatre encadreurs.

Le jeu s'accommode très bien de la mixité et les gestes de base sont relativement simples à acquérir. Ce qui permet aux jeunes apprenants d'éprouver du plaisir dès les premières leçons. En à croire Elyse Florence Kana, présidente de l'Association camerounaise de floorball (Acf), ce sport « favorise l'esprit d'équipe et s'avère très intensif grâce à la rapidité intrinsèque du jeu. »

De façon pratique, le floorball oppose deux équipes de cinq joueurs (grand terrain) ou trois joueurs (espace réduit), avec un gardien de but de chaque côté. Il s'apparente au hockey sur glace, à quelques exceptions qu'il se joue dans un gymnase, quel que soit son revêtement et le non-usage des patins à roulette par les pratiquants. Les dimensions



Une séance d'entraînement.

homologuées d'un terrain de floorball sont de 40 m de long sur 20 m de large. Il doit être entouré d'une balustrade appelée « rink » de 50cm de haut et nécessite un tracé spécifique de la surface de jeu. Les buts sont distants de 160cm de long sur 115cm de hauteur.

Contrairement au football, le floorball ne tient pas compte des hors-jeu. Ce sport donne la possibilité de jouer derrière

les buts. A l'aide d'une crosse légère conçue en matériaux mêlés, l'objectif est de loger une balle creuse en plastique dans le but adverse. Le gardien, protégé par un casque et une tunique rembourrée, n'a pas de crosse pour une plus grande mobilité et défend sa cage à genoux. Quant aux rencontres, elles se disputent en trois tiers-temps de 20 min chacune et sont dirigées par deux arbitres.

Les origines exactes du floorball sont peu connues sur le plan mondial. Toutefois, la Fédération internationale de floorball (Fif) créée en 1986 à Husk Varna en Suède, compte aujourd'hui 56 associations membres dont trois africaines (Mozambique, Sierra Leone et Afrique du Sud).

Bien que n'étant pas encore affilié à la Fif, l'intérêt pour la pratique du floorball au Cameroun ne cesse d'augmenter depuis 2013. Date de création de l'Acf, structure chargée de sa vulgarisation.

Dans son plan d'action, Elyse Florence Kana envisage « faire connaître cette discipline dans l'ensemble du territoire national ». Ceci par l'organisation des tournois inter-établissements dès la rentrée scolaire 2018-2019.

SOUS LE TRÈS HAUT PATRONAGE DE
S.E.M. PAUL BIYA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

LE MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

ORGANISE LA 6^e ÉDITION DU



SALON

INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT
DU CAMEROUN

DU 26 AVRIL AU 05 MAI 2018
AU PALAIS DES CONGRES - YAOUNDE

THÈME

L'ARTISANAT AFRICAIN
ET LE COMMERCE ÉQUITABLE :
"ENJEUX ET PERSPECTIVES"



Angèle Euphrasie Communitaire

